

## **Informations à propos** **du PLU de Briennon-sur-Armançon/Bligny-en-Othe**

L'enquête publique relative à l'élaboration du PLU est essentiellement justifiée par le considérant n°26 de la décision du Tribunal Administratif de Dijon du 6 juillet 2023.

Elle a commencé le vendredi 10 novembre 2023 et devait se terminer le mercredi 13 décembre 2023.

Par arrêté du Maire n°2023-002 U du 13 décembre 2023, l'enquête publique a été suspendue conformément aux articles L123-14 et R.123-22 du Code de l'environnement, pour 2 motifs :

- Le Commissaire Enquêteur titulaire a été empêché ;
- Le site internet utilisé pour l'enquête publique est devenu inaccessible durant celle-ci.

Le 17 janvier 2024 à 16h, une réunion avec les élus et personnes ressources du PLU s'est déroulée. Le Maire et le Commissaire enquêteur se sont concertés conformément à l'article R123-9, pour organiser la phase 2 de l'enquête publique.

Il est donc proposé la reprise de l'enquête publique, du lundi 12 février 2024 au mercredi 13 mars 2024, soit un total de 31 jours.

Quant aux dates des permanences du Commissaire enquêteur, celles-ci se dérouleraient :

- Lundi 12 février 2024 de 9h à 12h
- Vendredi 23 février 2024 de 14h à 17h
- Mercredi 13 mars 2024 de 14h à 17h.

“ Ce texte a servi de trame afin d'informer les habitants de Briennon lors de la présentation des vœux du Maire de Briennon, M Carra, le samedi 20 Janvier 2024 “